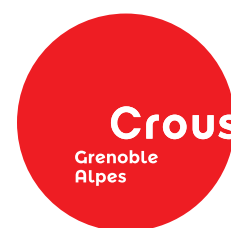


DOSSIER SOCIAL ETUDIANT



DEMANDE BOURSE ET LOGEMENT

pour les étudiants dans l'enseignement supérieur, français ou étrangers résidant en France avec leurs parents (père, mère ou tuteur légal) depuis au moins deux ans.

2017 - 2018
2017 - 2018
2017 - 2018
2017 - 2018

CONNEXION

À PARTIR DU 15 JANVIER 2017
connectez-vous
www.messervices.etudiant.gouv.fr

Ne constituez qu'**1 seul dossier**, même si vous êtes candidat(e) à l'entrée dans plusieurs établissements ou si vous sollicitez des aides dans différentes académies.

Cette demande est à renouveler **chaque année**.



LE PORTAIL DE LA VIE ÉTUDIANTE : www.messervices.etudiant.gouv.fr

Le CROUS met à votre disposition ce portail pour vous permettre un accès simplifié à tous les services en ligne de la vie étudiante :

- **Les aides** (bourses)
- **Le logement** (en résidence universitaire ou chez le particulier)
- **La caution locative étudiante** (clé)
- **Le job étudiant**
- **Et bien d'autres services ...**



IMPORTANT

IMPORTANT

Une fois authentifié sur le portail de la vie étudiante*,
cliquez sur « Demande DSE »,
puis suivez la procédure de demande de bourse / logement

*Connectez-vous sur le portail de vie étudiante : www.messervices.etudiant.gouv.fr



APRÈS LA CONNEXION

Les informations saisies sont transcrites sur le Dossier Social Étudiant que vous recevrez par courriel dans les 48 heures à l'adresse que vous aurez communiquée.

Dès réception, vous devrez imprimer le dossier, vérifier l'exactitude des renseignements fournis et si besoin les modifier ou les compléter.

Ce dossier sera à retourner selon les indications fournies dans la notice jointe, accompagné des pièces justificatives demandées.



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

ACCUEIL

Un seul numéro de téléphone : **0810 064 069**
Prix d'un appel local depuis un poste fixe





POUR UNE ADMISSION EN RÉSIDENCE

Une demande d'admission en résidence universitaire peut être formulée même si les revenus de votre famille ne vous donnent pas droit à bourse. Les admissions sont prononcées selon un ordre prioritaire établi en fonction d'un indice social.

Le CROUS Grenoble Alpes propose différents types de logements meublés, en résidences universitaires, réparties sur **Grenoble et son agglomération, Valence, Chambéry, Le Bourget du Lac et Annecy.**

- **Des chambres individuelles de 9 m²** environ avec cuisine et sanitaires communs à l'étage, ouvrant droit à l'ALS.
- **Des chambres rénovées de 10 m²** avec sanitaires privés et cuisine commune ouvrant droit à l'ALS déplafonnée.
- **Des chambres conventionnées de 12 m²** avec sanitaires privés et cuisine commune ouvrant droit à l'APL.
- **Des studios / T1 de 20 à 35 m²** comprenant un coin cuisine, un coin nuit et une salle de bain (bail de 12 mois) et des appartements à partager avec une chambre individuelle pour chaque étudiant et une cuisine et des sanitaires à partager. Ces logements ouvrent droit à l'A.P.L.



POUR UNE SAISIE DES VOEUX DE LOGEMENT RÉUSSIE

- **Les propositions d'affectation** correspondent à une place dans la résidence demandée et non dans un type d'appartement précis (T1, T1bis...). Le choix du type d'appartement se fait uniquement lors de votre arrivée à la résidence, en fonction des places disponibles.
- **Pour augmenter vos chances** d'obtenir une affectation, il vous est conseillé de tenir compte de la capacité d'accueil de chacune des résidences figurant sur le site internet du CROUS Grenoble Alpes.



AIDES AU LOGEMENT ET CAUTION SOLIDAIRES

- **Des aides au logement**, peuvent être attribuées par la CAF (ALS/APL/ALS déplafonnée). Ces aides ne sont pas cumulables avec les prestations familiales perçues par les parents pour les enfants de moins de 20 ans. L'étudiant qui choisit de bénéficier des aides aux logements n'est plus considéré comme étant à la charge de ses parents pour l'ouverture des droits aux prestations familiales.
- **Dépôt de garantie et caution solidaire** : Pour l'ensemble des résidences, le paiement d'un dépôt de garantie (encaissé) valant réservation et un cautionnement solidaire sont exigés. Vous pouvez pour cela, constituer un dossier LOCAPASS (1% logement). Voir conditions et informations sur le site : www.aidologement.com. Vous pouvez aussi constituer un dossier CLÉ (Caution Locative Etudiante) de cautionnement solidaire sur le site : <http://www.lokaviz.fr>



POUR VOUS AIDER À CHOISIR VOTRE LOGEMENT

Localisation	Résidences	Tarif mensuel/pers	Compteur supplémentaire	Aide CAF	Observations
GRENOBLE et agglomération grenobloise					
Chambres (traditionnelles) 9m² pour une personne - Sanitaires et cuisine à l'étage					
Grenoble (38)	La Tronche	155 €	Non	ALS	Autres possibilités au RABOT - chambre à partager et grande chambre, réservation à l'arrivée selon places disponibles.
	Asonval Le Rabot	De 172 à 177 €	Non	ALS	
Grenoble sud (38)	Olympique	172 €	Non	ALS	
	St Martin d'Herès Concillac A	152 €	Non	ALS	
St Martin d'Herès Campus (38)	Fauré	152 €	Non	ALS	
Chambres de 9 à 12m² pour une personne avec sanitaires (douche/WC) – cuisine commune à l'étage					
St Martin d'Herès Campus (38)	Berlioz	278 €	Non	APL	Chambre 9m² rénoverée avec sanitaires
	Ouest	257 €	Non	AL déplafonnée	
Grenoble Sud (38)	Concillac B	255 €	Non	AL déplafonnée	Chambre 9m² rénoverée avec sanitaires
	Olympique	255 €	Non	AL déplafonnée	
Grenoble centre (38)	MDE A	292 €	Non	AL déplafonnée	Chambre 9m² rénoverée avec sanitaires
Studio/T1 pour une personne					
Grenoble (38)	Beethoven	de 245 à 335 €	Electricité/chauffage	APL	Quelques T2 et T3 à partager Studios / logements pour couple / T4 à partager Studette 14 m² Quelques T5 à partager Quelques T3 à partager T1 et quelques T3 à partager T1 Bis T1 Bis et quelques T2 à partager à la Halle Brun Studios de 18 et 20 m² et T3 à partager
	Filaos	363 €	Non	APL	
	Geneviève Jourdain	de 355 € à 520 €	Non	APL	
	Herrite	de 245 à 335 €	Electricité/chauffage	APL	
	Home	383 €	Electricité	AL déplafonnée	
	La Magnanerie	de 250 à 338 €	Electricité/chauffage	APL	
	MDE B	de 367 à 432 €	Non	AL déplafonnée	
	Terrails	355 €	Non	APL	
	Amandine	de 345 € à 398 €	Non	APL	
	Carnagnole Ilberté	de 306 à 365 €	Electricité/chauffage	APL	
St Martin d'Herès (38)	Halle Brun	de 346 à 439 €	Electricité/chauffage	APL	
	Alpilles	de 290 à 402 €	Electricité/chauffage	APL	
	Marie Reynoard	de 347 à 400 €	Non	APL	
Campus (38)	Nocturnes de Fauré	de 270 à 341 €	Electricité/chauffage	APL	
	Taillées	de 338 à 380 €	Electricité	APL	
DROME - Site de Valence					
Valence	Clacton	de 258 à 320 €	Electricité/chauffage		T1 et T1bis à partager
	Derodon	de 306 à 382 €	Electricité/chauffage	APL	T1 et T1bis à partager
Valence	Les Moulins	360 €	Electricité/chauffage	APL	T1
SAVOIE/HAUTE SAVOIE					
Chambéry (Campus)	La Cardinière	453 €		APL	T1 et T4 à partager
	Le Chaney	de 272 à 446 €	Electricité/chauffage	APL	T1/T2/T3/T4 à partager
	Le Comte Vert	de 315 à 354 €	Non	APL	T2 à partager
	Jacob Bellecombette	157 €	Non	ALS	Chambre traditionnelle 9m²
	Foyer Etudiant des Alpes	389 €	Non	APL	Chambre traditionnelle rénoverée avec sanitaire complet
	Les Bornes	de 225 à 295 €	Non	APL	T1 et T1bis à partager
Bourget du Lac	Djinn	318 €	Non	APL	T1
	Le Bugey - Val d'Arly	190 €	Non	ALS	Chambre traditionnelle
Annecy	Le Bugey - Arves / Albanais	257 €	Non	ALS	Chambre traditionnelle rénoverée avec sanitaire complet
	Tom Morel	de 345 à 355 €	Non	APL	Studio et T2 à partager